

Département du territoire, de la mobilité et
de l'environnement
Service de l'environnement
Madame Christine GENOLET-LEUBIN
Cheffe de service
Avenue de la Gare 25
1950 Sion

Genève, le 16 octobre 2025

DETECTION DE 1,2,4-TRIAZOLE DANS LES EAUX DU LEMAN

Chère Madame,

Le 26 septembre dernier, les cantons de Genève, Vaud et Valais ont annoncé la détection de 1,2,4-triazole dans l'eau potable alimentée par le Léman selon des analyses datant de cet été.

Bien que les teneurs de ce contaminant soient faibles et considérées sans danger sanitaire en l'état actuel des connaissances, l'ASL s'interroge sur les quantités exactes déversées dans le Rhône amont et, dès lors, sur les quantités potentiellement présentes dans le Léman, aussi bien dans sa partie française que suisse, ainsi que dans le Rhône à Genève.

Le fabricant de pesticides Syngenta, sur son site chimique de Monthey, a été identifié comme étant le responsable principal de cette contamination due à un rejet dans le Rhône. Vraisemblablement, ce rejet ne résulte pas d'un accident récent mais d'une pratique déjà ancienne, un état de fait qui interpelle l'ASL.

Ainsi, l'ASL souhaite savoir :

- 1) s'il existe un historique des mesures de cette substance dans les eaux du Rhône et du Léman et des références concernant son temps de séjour moyen dans le lac,
- 2) si des recherches ont été réalisées ou demandées à l'industrie pour connaître les quantités utilisées chaque année et depuis quelle époque,
- 3) si l'origine de cette substance pourrait provenir d'autres sources que le site de Monthey,
- 4) si cette substance est suivie à présent régulièrement dans les eaux du Rhône.

Les réponses à ces questions permettraient d'avoir une meilleure vision des impacts potentiels de ces déversements sur l'écosystème lémanique et ses services écosystémiques.

En outre, nous avons pris bonne note qu'un mandat d'évaluation a été demandé au Swiss Centre for Applied Human Toxicology (SCAHT) qui devrait rendre ses conclusions rapidement. Nous vous serions reconnaissants de nous en faire part dès que possible et également de nous indiquer si la même démarche a été entreprise auprès du Centre Ecotox dans le but de mieux connaître la toxicité de cette substance sur le milieu aquatique.

Vous remerciant de la suite donnée à nos interrogations, nous vous adressons, chère Madame, nos salutations distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Mulattieri'.

Pascal Mulattieri
Président

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'J.-M. Dorioz'.

Jean-Marcel Dorioz
Vice-président

Copie : CIPEL, Madame Nicole Gallina, secrétaire générale